

**ENSEMBLE A PANTIN**

*Bulletin municipal. octobre 1978*

# Centre d'Audio-Psycho-Phonologie

L'OREILLE



ET LA VIE

## Qu'est-ce que l'Audio-Psycho-Phonologie ?

L'Audio-Psycho-Phonologie est une science nouvelle, mise au point depuis 25 ans à partir des travaux réalisés par A. A. Tomatis, Docteur en médecine de la faculté de Paris, oto-rhino-laryngologue, spécialiste des troubles de l'audition et du langage.

L'Audio-Psycho-Phonologie étudie les différentes incidences existant entre la posture d'écoute de l'individu et ses attitudes psychologiques et phonatoires.

A. A. Tomatis a démontré qu'en modifiant les facultés auditives d'un sujet à l'aide d'un appareil de son invention, on obtenait une transformation du comportement et du langage.

Des techniques d'éducation Audio-Psycho-Phonologiques ont été mises au point à partir de cette science.

### Oreille Electronique à Effet Tomatis

Ces techniques permettent de traiter certains problèmes concernant :

La voix parlée et chantée, Le langage oral et écrit (bégaiement, dyslexie, difficultés d'apprentissage scolaire, etc.)

L'audition (surdité d'origine psychologique, vertiges...)

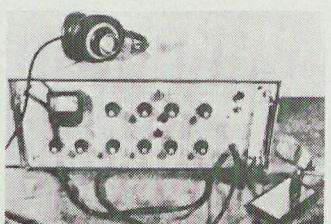
La latéralité (gaucherie, dyslatéralité, troubles moteurs, etc...)

L'intellect (mémoire, concentration, attention...)

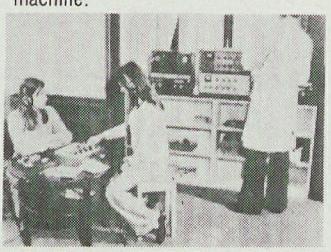
Le comportement (manque d'auto-contrôle, agressivité, fatigabilité, attitudes dépressives...)

L'intégration des langues vivantes.

Ces différentes applications s'effectuent au moyen d'une machine appelée *Oreille Electronique*. Cet appareil comprend principalement un amplificateur doté d'un système de filtres intercalés entre un microphone et des écouteurs. Ce complexe électronique permet de modifier le spectre acoustique de la voix émise afin que celle-ci puisse se modeler sur le schéma auditif désiré par un effet de rémanence qui est obtenu grâce à une bascule électronique.



Oreille Electronique à Effet Tomatis.



Education sous Oreille Electronique.

des difficultés de concentration, de lecture, d'orthographe, qui est considéré comme paresseux, tel est le dyslexique qui se présente tous les jours dans un Centre du Langage.

Le redressement de ces difficultés s'effectue dans un temps variant entre six mois pour les cas légers et un an pour les cas plus profonds. Au moyen d'une éducation des muscles du marteau et de l'étrier permettant à l'enfant d'utiliser son oreille correctement, s'installe une véritable pédagogie de l'écoute basée sur une rééducation d'ordre physiologique. Ce cheminement peut aussi, en redonnant à l'enfant la possibilité d'utiliser son potentiel sous-jacent, effacer les traces des agressions de l'environnement et parfois les traumatismes de la naissance.

Dans un premier temps, la relation d'amour avec la mère se rétablit. Pour parvenir à ce résultat, le Professeur Tomatis utilise la voix maternelle filtrée au-delà de 8000 Hz, permettant ainsi à l'enfant de revivre le dialogue d'amour qu'il entretenait avec sa mère au cours de sa vie fœtale.

Dans un deuxième temps apparaît le désir de communiquer, d'abord avec le père puis avec le monde environnant.

Dans un troisième temps, l'enfant se rencontre lui-même et de ce fait, il accepte de devenir adulte.



Education audio-vocale sous Oreille Electronique.

### Les langues vivantes

La première loi de A. A. Tomatis est : *Le larynx n'émet que ce que l'oreille entend*. Chaque langue a sa courbe d'écoute qui lui est propre. Chaque oreille n'est pas faite pour apprendre d'emblée n'importe quelle langue.

Sous Oreille Electronique, une langue s'apprend bien plus vite grâce à l'éducation des muscles de l'oreille moyenne, permettant d'obtenir les caractéristiques de la courbe d'enveloppe de la langue à étudier.

Une oreille dyslexique a toujours de la peine au niveau de l'intégration d'une langue, surtout en ce qui concerne l'allemand et l'anglais. Son oreille en général ne lui permet pas d'intégrer ces langues qui présentent une courbe d'écoute plus complexe que celle de l'oreille française ou espagnole.

## ADULTES, ENFANTS, NOUS POUVONS VOUS AIDER

Grâce à des techniques permettant de traiter certains problèmes concernant : La voix parlée et chantée, Le langage oral et écrit (bégaiement, dyslexie, difficultés d'apprentissage scolaire, etc.) L'audition (surdité d'origine psychologique, vertiges...) La latéralité (gaucherie, dyslatéralité, troubles moteurs, etc.) L'intellect (mémoire, concentration, attention...) Le comportement (manque d'auto-contrôle, agressivité, fatigabilité, attitudes dépressives...) L'intégration des langues vivantes.

TÉLÉPHONEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI, NOUS VOUS INFORMERONS

DES RÉELLES POSSIBILITÉS DE VOUS AIDER

Le mécontentement grandit, il se généralise. Ce n'est pas s'en réjouir que de le constater.

Tout le monde en a assez de vivre comme on vit en ce moment.

Cela se manifeste au plan national par de grands mouvements revendicatifs, des grèves, des manifestations. Les Pantinois y participent.

Cela se manifeste aussi dans la vie quotidienne à PANTIN. Des exemples : dès la rentrée scolaire, une grève pour exiger la construction du C.E.S. Lavoisier, plusieurs milliers de signatures contre la hausse des impôts locaux provoquée par le gouvernement...

Il y a d'autres manifestations de mécontentement : aux «tours rouges», aux Courtillières, les locataires disent qu'ils en ont «ras le bol» de vivre dans des bâtiments jamais entretenus ; à la maternelle Joliot Curie, des parents se plaignent, pour leurs enfants, que le préau ne soit pas insonorisé. Les uns et les autres ont raison. Mais parfois, les responsabilités ne sont pas clairement perçues. Ainsi, dans ces deux cas, des personnes se tournent vers la Municipalité. Elles disent : «*le gouvernement ne paie pas, eh bien, il faut que la Municipalité paie*». Ce n'est pas juste. Ce n'est pas non plus possible, car l'argent de la Municipalité, c'est celui des contribuables et, du fait de la politique gouvernementale, le porte-monnaie municipal, comme celui des contribuables, est vide.

Il faut voir très clairement qu'il n'y a pas d'autre solution que celle qui consiste à exiger et à obtenir du gouvernement, car c'est au niveau gouvernemental que se trouve la source de toutes les difficultés.

Oui, il faut le voir très clairement, de l'argent il y en a. Grâce au gouvernement les milliardaires sont chaque jour un peu plus riches et nos porte-monnaie un peu plus vides.

Il faut agir vers le gouvernement, le contraindre à céder. La Municipalité est et sera aux côtés de toutes les luttes : celles des jeunes, celles des ouvriers, celles des personnes âgées, celles des femmes, celles des commerçants et artisans, celles des enseignants... Cela fait beaucoup de monde et représente une grande force pour gagner.

Jacques ISABET.  
Maire de PANTIN.

# EMPLOI



## BURROUGHS : Just a story of america

( Juste une histoire américaine).

Burroughs, c'est à Pantin une entreprise importante. Elle est menacée.

Les élus locaux, les syndicats, le personnel, et jusqu'au Préfet, l'ont appris par voie de presse. Pourquoi s'embarasser de respecter la simple légalité française ? Et pourquoi le gouvernement français s'embarasse-t-il de faire respecter sa propre légalité ?



Telle est la situation chez Burroughs. Alors que l'an dernier encore, Burroughs-France envisageait avec sérieux de maintenir son centre de recherche informatique sur Pantin, début septembre la direction américaine, passant par-dessus la direction de sa filiale française (avec la bénédiction de celle-ci), violant le droit français (Burroughs-France est une société française), décidait la fermeture du centre de recherche de Pantin, et le rapatriement de celui-ci aux U.S.A., à Détroit. La France devenant ainsi un simple comptoir pour les (bonnes) affaires de la compagnie américaine.

Le 11 Juillet dernier, le Conseil Municipal modifiait le P.A.Z. (Plan d'Aménagement de Zone) de l'Îlot 27, afin que Burroughs ne puisse prendre prétexte de la rénovation de l'Îlot pour supprimer l'entreprise, et les 80 emplois de haute technicité qui la composent.

En effet, il s'agit de défendre conjointement deux choses :

— une entreprise de Pantin, l'emploi dans la ville,

2

— la souveraineté nationale.

Le Conseil Municipal est bien décidé à ne pas laisser les Etats-Unis faire la loi en France. L'enjeu est de taille : le centre de recherche Burroughs de Pantin est l'un des rares centres du genre en France. Il serait dangereux de se laisser déposséder d'un potentiel précieux pour le développement de l'informatique, qui, au moment où se tenait le S.I.C.O.B., au moment où l'on parle du rapport NORA-MINC (l'informatisation de la société), prend un poids de plus en plus déterminant dans la vie des nations et des hommes.

Solidaire des travailleurs de chez Burroughs, conscient de la nécessité de défendre partout la souveraineté nationale, les élus locaux de Pantin ont confirmé leur délibération du 11 Juillet, ont demandé une entrevue à M. le Préfet, et à rencontrer le Comité Central d'entreprise de Burroughs afin d'envisager les meilleures formes d'action.

### LA MOTION ADOPTÉE PAR LES DÉLÉGUÉS DES TRAVAILLEURS

Les déclarations de la direction française de Burroughs sont appréciées par le Comité Central d'entreprise comme l'expression de la volonté de la Burroughs Corporation de passer par-dessus les lois françaises. Nous vous communiquons des extraits de la motion adoptée au CCE et adressée aux pouvoirs publics français :

*«Ces faits expriment la contradiction entre les structures de Burroughs en France (les directions simples porte-paroles de DETROIT) et la réalité économique et législative de Burroughs France (société de droit français de 2100 salariés et d'un chiffre d'affaires de 661 MF en 1977, dont 32 MF à l'exportation pour la recherche, l'ensemble dégageant une augmentation de bénéfice de 128 % en 1977 par rapport à 1976).»*

*Le Comité d'Établissement de Pantin, Aubervilliers et Roissy, dont l'existence et les rapports se situent dans le cadre de la réalité nationale et des lois françaises, ne peut prendre en compte l'expression de la Direction de Detroit car elle est hors du cadre législatif français.*

*Face aux agressions de Burroughs Corporation qui veut imposer à nous et à notre pays sa logique économique et son monopole technologique, le Comité d'Établissement demande aux pouvoirs publics français d'assumer leurs responsabilités.»*

# OFFICE H.L.M.

## Un nouveau Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Office HLM va connaître quelques modifications. Alors qu'il était composé de 12 membres, il en comportera désormais 16 :

. 6 représentants du Conseil Municipal. Le conseil a désigné MM. Guilbaud et Lecland, qui travailleront avec MM. Isabet, Léger, Drouin et Dubreuil, actuellement administrateurs de l'Office HLM.

. 6 représentants désignés par le Préfet.

. 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales.

. 1 représentant de la Caisse d'Épargne.

. 2 représentants des locataires, élus par ceux-ci.

Bien qu'il s'agisse là d'une «réformette» qui ne changera pas la face du monde, il faut apprécier positivement l'entrée de deux représentants des locataires au Conseil d'Administration. Il faut apprécier également que le pouvoir a reculé sur un point : il était initialement prévu que le Préfet nomme 10 administrateurs ! Par contre, deux représentants des locataires, c'est bien, mais c'est peu, proportionnellement au nombre de locataires et à l'importance à accorder aux avis des gens directement concernés par la gestion de l'Office. Les élections des représentants des locataires auront lieu par correspondance, entre le 10 et le 20 novembre.

Locataires de l'Office, de votre vote dépend un peu le nouveau visage du Conseil d'Administration. Plus vous serez nombreux à voter, plus vos représentants pourront être écoutés, et — pourquoi pas ? — faire basculer le rapport des forces au sein du Conseil d'Administration en faveur des locataires.



# ILLOT 27

Plusieurs habitants de l'Ilôt 27 et du quartier de la rue Auger ont fait connaître à la Mairie un certain nombre de doléances, estimant que leur environnement n'est pas le meilleur possible. C'est en quoi ils ont doublement raison :

- La vie urbaine, à Pantin comme ailleurs, n'est pas simple, les citoyens ne savent pas toujours à quelle administration, à quelle instance s'adresser. La D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement), les Ministères, les entreprises, la Mairie, etc... ? Généralement, et de plus en plus, les citoyens s'adressent aux élus locaux.

- Le dialogue avec la population est une donnée fondamentale des orientations de la Municipalité de Pantin. Qu'il s'agisse de louanges ou de critiques, rien de ce qui se passe à Pantin n'est indifférent aux élus, qui ne peuvent répondre aux questions, aux besoins, orienter les «administrés», les informer, que sur la base d'une connaissance approfondie de la vie à Pantin.



# ILLOT 27

## ILLOT 27 : des QUESTIONS

«Dans notre quartier il n'y a rien eu de fait. Quand les feuilles d'impôts locaux sont tombées, dans l'immeuble ce fut un tollé général. On a butumé devant la tour en verre, alors qu'il n'y a pas d'employés et qu'il ne restait qu'un petit tronçon pour terminer jusqu'à la rue Auger. Le terrain vague ne pourrait-il pas être transformé en petit square au lieu de laisser l'herbe y pousser ? Puisque Burroughs va reclasser son personnel de Pantin dans d'autres usines, peut-on espérer que les bâtiments vont être abattus rapidement ?

(...)

Au fil des jours et des mois tout le monde est écœuré par ces dalles où rien n'est mis : On ne fait rien pour retenir les gens dans votre commune. Quant au balayage de la rue Auger, qu'il faut prendre pour aller au métro, et aux pavés enfouis, c'est loin d'être attrayant.

(...)

Je crois que beaucoup de gens pensent la même chose que moi, mais que, quand il s'agit d'écrire, ils n'osent pas.»

M. Guy L.  
34 rue de Scandicci

### Ville fleurie aux trottoirs défoncés ?

«Pantin ville fleurie... d'accord, c'est très joli ! Mais ne croyez-vous pas qu'il serait préférable, avant, de refaire les trottoirs de la rue Auger ? Ils seront peut-être refaits le jour où vous aurez plusieurs plaintes de riverains qui se seront cassé les jambes ou les chevilles dans tous les trous ! De plus, le stationnement est assez «libre», ce qui crée des situations délicates pour circuler.

Alors, Pantin ville fleurie, d'accord. Mais je vois qu'il y a beaucoup de choses à faire. Et surtout, ne me dites pas que cela dépend du gouvernement !»

Les riverains de la rue Auger qui commencent à trouver le temps long.



■ Tout d'abord sur les impôts locaux : c'est vrai, les «feuilles jaunes» sont trop lourdes et le Conseil Municipal a lancé une pétition appelant les Pantinois à protester contre l'augmentation qu'ils ont subie et qui est insupportable pour certains, cette année.

Alors que le Conseil Municipal avait voté 14 % d'augmentation pour pouvoir faire face aux nécessités de fonctionnement et pour les investissements urgents, le Ministère des Finances a pratiqué des augmentations allant à 40 % et plus sur l'année précédente.

Monsieur le Maire a tout de suite protesté auprès de Monsieur le Ministre des Finances et le Conseil Municipal a immédiatement décidé de lancer une pétition (voir page «impôts»).

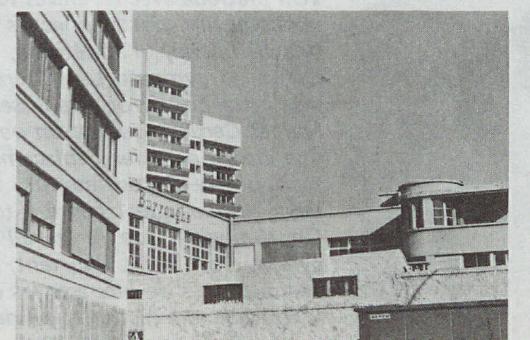
■ Pour les autres sujets, qui ne sont pas sans importance pour la qualité de l'environnement, état du terrain vague et des dalles, les réclamations vont être examinées avec la S.E.M.I.P., et contact sera pris avec les locataires et leur Conseil Syndical.

En dehors de ces inconvénients, l'Ilôt 27 bénéficie de réalisations municipales appréciables, une crèche, une maternelle et bientôt une maison de quartier.

■ En ce qui concerne l'Entreprise Burroughs, il faut regretter la décision prise par la Direction, d'autant que les locaux peuvent, avec des modifications, s'intégrer dans l'Ilôt. Il n'est pas évident que le personnel touché soit reclassé ailleurs et il ne s'incline pas devant cette décision. Une action est engagée pour que Burroughs reste à Pantin. (voir page «emploi»).

■ Le revêtement de l'avenue des Petits Ponts incombe à la ville de Paris et à la Direction Départementale de l'Équipement de la Seine Saint Denis. Ces deux administrations ont été saisies du problème. Les habitants du quartier pourraient aider à l'avancement des démarches en portant leurs plaintes devant le Maire de Paris et le Préfet de la Seine Saint Denis.

On peut comprendre que tout le monde ne soit pas entièrement satisfait de ce que Pantin apporte. Cependant les Élus et les Services Municipaux s'efforcent malgré les difficultés créées par la politique actuelle, d'agir pour le mieux être de tous.





# THEATRE-ECOLE



Le théâtre-école municipal de Pantin, que dirige Ghislaine DUMONT, a en quelques années pris une place de plus en plus importante dans les activités culturelles de la ville.

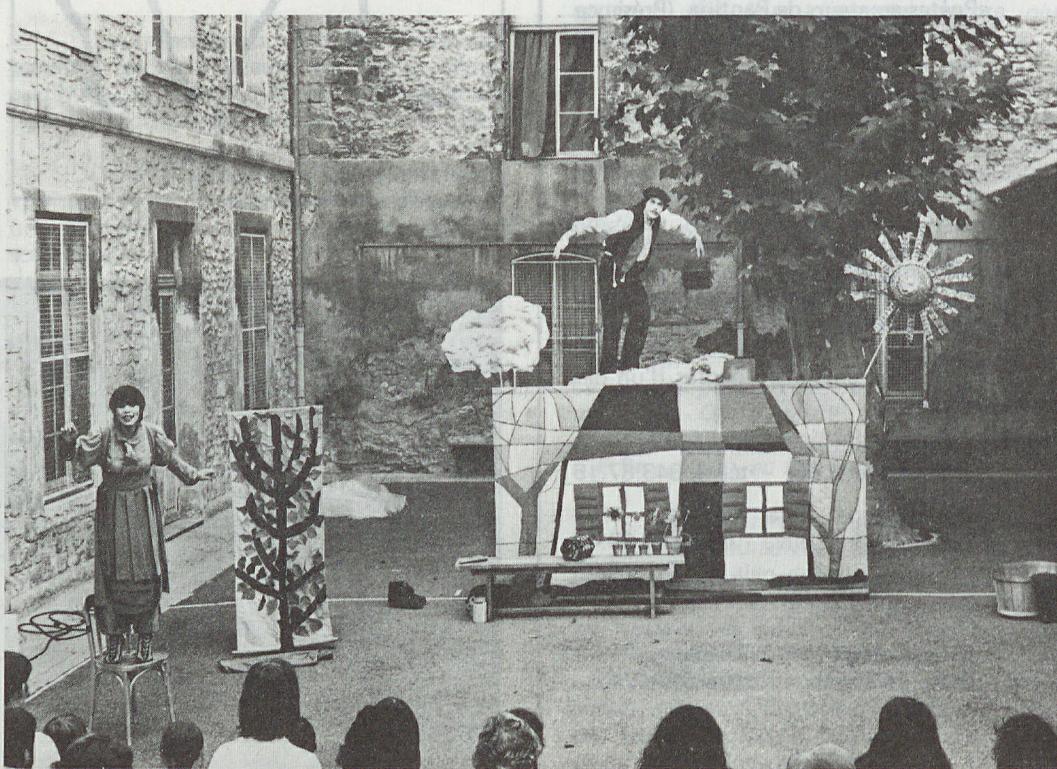
Le bilan de l'année 1978 est extrêmement intéressant. Deux spectacles, «c'est chouette la télé» et «leçon de rêve pour un petit loir» ont été très appréciés. Le nombre de spectateurs augmente d'année en année, et petit à petit se crée un intérêt grandissant autour du T.E.M.P.

«Leçon de rêve pour un petit loir» a été présenté cet été au Festival d'Avignon, sur invitation des C.E.M.E.A. (centre d'enseignement des méthodes d'éducation actives). Il y eut beaucoup de discussions entre les élèves et les enseignants venus de toute la France. Ce spectacle sera également présenté au théâtre Gérard Philipe de Saint Denis les 22, 24, 26, 28 et 29 décembre.

L'intérêt du public pour le théâtre-école, à Pantin, sera satisfait : «leçon de rêve pour un petit loir» sera présenté aux scolaires les 18 et 19 décembre.

Le vœu du T.E.M.P., c'est d'être présent partout où c'est possible, de donner le goût du théâtre, d'inviter à la réflexion et d'amener à participer les spectateurs.

Le T.E.M.P. est ouvert sur l'extérieur, sur toute l'activité théâtrale. Dans un double mouvement, le public vient au T.E.M.P., et le T.E.M.P. se fait public : des sorties-théâtre ont été organisées en 1978, et la formule va se développer cette année.



# THEATRE-ECOLE

«Leçon de rêve pour un petit loir» est un livre pour enfants écrit et dessiné par JANOSCH. Ghislaine DUMONT explique son travail, et son projet :

«Ce livre m'a séduit pour plusieurs raisons.

D'abord la fable, qui offrait la possibilité de «jouer entre et au-delà du récit» : la fable se situe dans le ciel, sous la terre, (l'eau), dans la forêt, la maison ou sur la maison.

Ensuite l'histoire d'un loir qui rêve qu'il vole et du grand-père Popof qui lui, vole vraiment : c'est là ce qui les différencie fondamentalement.

Le grand-père dit : «il y en a, ça leur suffit de rêver de voler, on voit qu'ils n'ont jamais volé vraiment».

Le grand-père se sent responsable du petit loir-enfant. Pour voler, il faut apprendre, et pour apprendre il faut aller à l'école de la forêt.

Mais Bisquet ne veut ou plutôt ne peut rien entendre, puisque son fonctionnement organique est de dormir au printemps, en hiver, en automne... Certes, il n'est pas responsable, mais pour le grand-père il est néanmoins une réalité : pour savoir voler (être libre) il faut donner les moyens à Bisquet de le faire vraiment.

Bisquet à travers sa somnolence va toujours trouver le moyen de faire échouer le projet en provoquant toutes sortes d'accidents, d'aventures qui ressemblent à des actes manqués.

L'histoire se termine avec le retour de Popof et de Bisquet dans leur maison, le grand-père joue de l'accordéon et Bisquet rêve qu'il a eu leçon de rêve...

Je l'ai traité sur plusieurs plans.

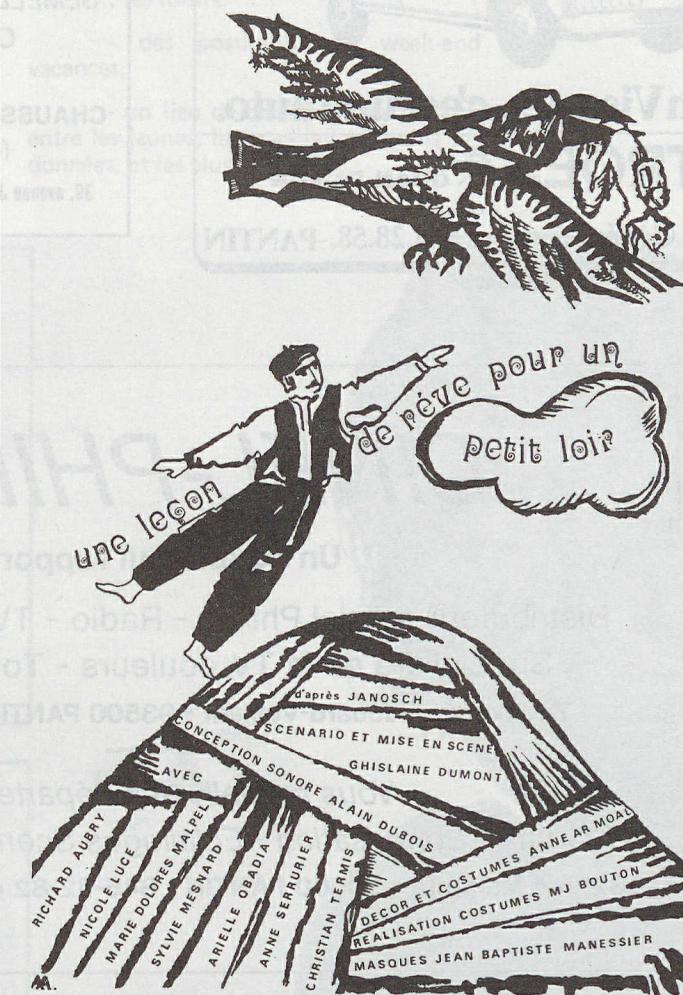
— Les comédiens qui incarnent les personnages ont des doubles (marionnettes) qui annoncent l'onirisme de l'instant.

— J'ai ajouté un personnage au récit qui est justement JANOSCH lui-même. Il raconte à l'imparfait alors que l'histoire se déroule au présent.

— J'ai introduit à un moment de l'action la participation des enfants spectateurs, cela avec le souci de ne pas «plaquer» leur participation dans le rapport qu'ils ont avec Guignol, mais plutôt de les introduire dans le récit afin qu'ils existent vraiment.

Puis ils reviennent à Bisquet. L'histoire alors se déroule sur deux espaces-temps, celui de Bisquet et celui de Popof. Les enfants eux vont naviguer entre ces deux paramètres,

d'autant mieux qu'ils sont eux-mêmes un «moment» de ce temps. Le tout n'était-il que phantasmes de Bisquet ? L'histoire ne le dit pas. Aux enfants spectateurs d'y réfléchir... et peut-être de nous le dire.»



## ADULTES :

### Atelier

- lundi : de 19 h à 21 h  
Expression corporelle
- mercredi : de 19 h à 23 h  
Expression théâtrale
- samedi : de 14 h à 16 h 30  
Expression théâtrale
- de 17 h à 19 h  
Atelier Son

## ENFANTS :

### Expression théâtrale

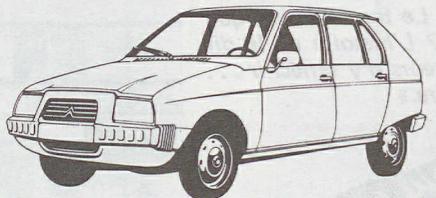
- mercredi : 10 ans - 14 ans : 14 - 17 h
- mercredi : 5 à 7 ans : 15 h 30
- mercredi : 7 à 10 ans : 16 h 30

### Arts plastiques — théâtre

- mardi : à partir de 10 ans : 17 h à 19 h

# Bonjour Visa

Venez vite découvrir la Citroën Visa, ou plutôt les Visa. Deux moteurs 4 et 5 CV. Trois finitions : Spécial, Club et Super. Cinq portes.



**Citroën Visa. Ça, c'est une auto.**

**CITROËN** ORAN-PANTIN

SUCCURSALE USINE  
70, Av. du Général Leclerc 844.28.58. PANTIN

CITROËN-VISA



## CINEL-PHILIPS

Un couplé qui rapporte

Distributeur officiel Philips - Radio - TV - Ménager - Hi Fi  
Spécialiste de la TV couleurs - Tous dépannages  
74, avenue Edouard-Vaillant - 93500 PANTIN - Tél. 845-88-76



*Vous rappelle ses départements*

Cinéma - Sonorisation - Eclairages Scéniques - Audio-visuel  
32, rue Magenta - 93500 PANTIN - 845-52-82 et 845-98-30 - PARKING

## SOPHIE

Habille du 34 au 44

Un style jeune et de bon goût.  
Un bon accueil, de la compétence,  
des marques à des prix étudiés.  
Un service de retouche de haute qualité.  
Et comme par le passé, un rayon de vêtements  
d'enfants très étendu de la naissance à 12 ans.

101, avenue Jean Lalive - Pantin  
845-31-68

## VITOS Boutique

LE PRET A PORTER DE CLASSE...

Caroline Rohmer - - Skimer - Akylon

LES JERSEYS VITOS ET  
LA LINGERIE - TRICOTS BEL

101, avenue Jean-Lalive  
93500 Pantin

Tél. : 844-91-05



CENTRE PODOLOGIQUE

**YVES DAUBIES**

PODO-ORTHÉSISTE - D.E. Agréé Séc. Soc.

**MONIQUE ANCILLON**

PÉDICURE D.E.

SEMELLES & CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

ORTHONYXIE - ORTHOPLASTIE

SUR RENDEZ-VOUS

CHAUSSURES FONCTIONNELLES POUR ENFANTS

(LOUP BLANC, LITTLE-MARY, JASOUPLE)

39, avenue Jean Lalive (R.N. 3) - 93500 PANTIN - Métro Hache - Tél. 844-35-01

# JEUNESSE

- 1 jeune sur 3 quitte l'école sans qualification,
- 1 demandeur d'emploi sur 2 est un jeune de moins de 25 ans,
- la moyenne des salaires des jeunes avoisine le SMIG,
- 1 jeune sur 2 ne part pas en vacances.

Dans ce contexte la municipalité au service de la jeunesse propose :

- un service de documentation sur les

problèmes concernant :

- . la scolarité,
- . l'emploi,
- . le chômage,
- . l'armée,
- . les loisirs.

- des possibilités de week-end de vacances,

- un lieu de réflexions, de discussions, entre les jeunes, les associations qu'ils se sont données, et les élus.

### HIVER

2 Week-End (18 - 30 ans) - REVARD (Haute-Savoie) :

(à partir de 16 ans pour les apprentis, et les jeunes travailleurs).

100 à 200 frs, selon le quotient familial.

- 16 et 17 décembre,
- 3 et 4 février.

2 Séjours (18 - 30 ans)

500 à 960 frs, selon le quotient familial «tout compris».

- du 21 au 27 janvier à Montgenève (Hautes-Alpes),
- du 8 au 14 février à Samoëns (Savoie).

### JEUNES MUSICIENS

- écouter de la musique
- parler musique
- jouer ensemble

Venez organiser avec nous cette rencontre  
Adressez-vous au Service Municipal de la Jeunesse.

### Les projets :

- des week-end de ski,
- des vacances à Noël,
- une rencontre de musiciens amateurs.

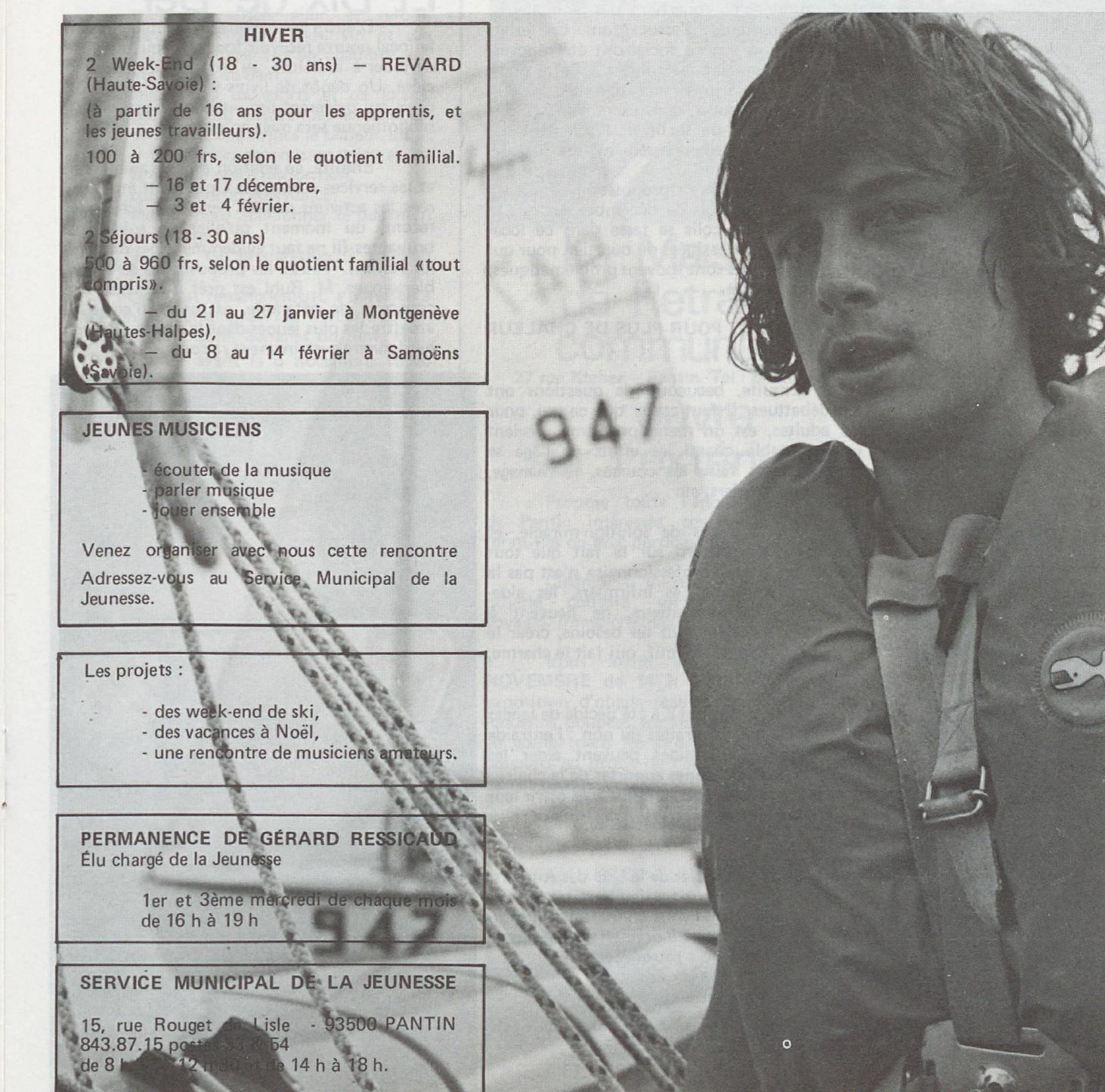
### PERMANENCE DE GÉRARD RESSICAUD

Élu chargé de la Jeunesse

1er et 3ème mercredi de chaque mois  
de 16 h à 19 h

### SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

15, rue Rouget de Lisle - 93500 PANTIN  
843.87.15 poste 54  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



# 3ÈME AGE



Depuis la rentrée, la réflexion sur les conditions de vie des personnes âgées, des retraités, s'est poursuivie, et des initiatives nouvelles ont été décidées. Ainsi, à la Cité des Auteurs, une réunion a rassemblé les services municipaux, les assistantes sociales, des retraités du quartier, des animateurs, des représentants d'association. En effet, les locaux du service social ont été rénovés, repeints. Comment les utiliser ? Cette question, il fallait la poser aux intéressés... Un local où se retrouver, c'est un moyen pour les personnes âgées de sortir de l'isolement qui trop souvent, malheureusement, est le leur.

La première proposition, qui se réalisera dès le mois de décembre, est que la distribution des colis se fasse dans ce local pour les personnes âgées du quartier, pour qui les déplacements sont souvent problématiques, voire impossibles.

## L'ENTRAIDE : POUR PLUS DE CHALEUR HUMAINE

Ensuite, beaucoup de questions ont été débattues. Il faut savoir que ce qui, pour les adultes, est un menu problème, devient insurmontable quand les effets de l'âge se font sentir : faire les courses, le ménage, remplir des papiers, etc...

Il n'y a pas de solution-miracle, et chacun était d'accord sur le fait que tout demander à des «professionnels» n'est pas la meilleure solution. Les infirmiers, les aide-ménagères, les animateurs, ne peuvent à eux seuls satisfaire tous les besoins, créer le réseau relationnel, affectif, qui fait le charme, l'agrément de la vie.

C'est pourquoi il a été décidé de lancer un appel à tous, retraités ou non : l'entraide est possible, les valides peuvent aider les invalides, les plus jeunes apporter de la chaleur humaine aux plus âgés, les plus âgés offrir leur expérience — et leur sagesse — aux plus jeunes.

Pour le quartier de la Cité des Auteurs, ce réseau d'entraide a un lieu tout trouvé : le service social. Faites-vous connaître, vous qui avez un peu de temps à donner, vous qui avez envie d'un peu de joie retrouvée.

Vous pouvez vous adresser :

— au service social - 2 allée Courceline - Cité des Auteurs.

Mme Coffre — tél : 844.17.13

— aux animateurs du 3ème âge - 18 rue du Congo.



M. Drouin-Mme Massy — tél : 845.92.01

— à la maison de retraite - 27 rue Kléber  
M. Sananes — tél : 843.69.29

## Et Dix de Der

D'autre part, dans un premier temps, le local pourra recevoir tous ceux qui ont envie de jouer à la belote, au tarot, à un jeu de société. Un dépôt de livres va être effectué par ceux qui préfèrent lire, et une navette avec la bibliothèque sera mise en place.

Ensuite, en relation avec les animateurs et les services municipaux pourront être assurées les activités que les personnes âgées désireront, du moment qu'elles ne soient pas bruyantes (il ne faut évidemment pas déranger les voisins). Toutes les propositions seront les bienvenues. M. Ruhl est prêt à organiser des concours de pétanque, et meurt d'envie de «mettre les plus jeunes dans le coup» : l'avenir lui donnera certainement raison !



# 3ÈME AGE

L'association «Les Cheveux Gris et les Cheveux Blancs dans le Vent» organise deux voyages :

en Yougoslavie, à Slawo, du 22 avril au 6 mai 1979 pour un prix de groupe de 1.625,00 Frs.

aux Baléares, à Porto-cristo, île de Majorque, du 18 février au 4 mars 1979 pour un prix de groupe de 1.405,00 Frs.

Les prix comprenant :

- transport en car de Pantin jusqu'à l'aérodrome,
- transport aérien aller et retour,
- pension complète avec vin et eau minérale, logement en chambre à 2 lits et salle de bain,
- animateurs de sports et de loisirs,
- cocktails de bienvenue, excursions, dîner aux chandelles le samedi, etc...,
- si nécessaire, accompagnatrice et infirmière à votre disposition,
- contrat Europ Assistance,
- facilité pour échelonner le paiement du voyage,
- journée de préparation 1 mois à l'avance.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Maison de Retraite - 27 rue Kléber - Pantin tél : 843.69.29, à M. Sananes ou Mme Hiff.

Réponse avant le 6 novembre 1978.



## La Maison de Retraite communale

27 rue Kléber — Pantin Tél : 843.69.29

## S'ouvre sur l'extérieur

Propose toute l'année aux retraités de Pantin intéressés, ses diverses activités (gratuites ou avec participation).

Cinéma - théâtre - gymnastique - poterie - couture - sorties - repas de fêtes - voyages. (renseignez-vous).

Vous invite tous **DIMANCHE 5 NOVEMBRE** de 14 h à 19 h à la vente-exposition d'objets réalisés par les résidents (coussins, poupées, tricots, châles, poterie, etc), au goûter dans les salons avec patisseries et boissons au profit de l'association «Cheveux Blancs dans le Vent».



Un accueil chaleureux vous sera réservé. Venez nombreux !



## PERMANENCES DE L'UNION DES VIEUX DE FRANCE

- Au Centre Administratif le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

- A la Cité des Auteurs - 2 allée Georges Courteline le 1er et le 3ème mardi de chaque mois.

- Au 42 avenue Édouard Vaillant au foyer le dernier mardi de chaque mois.

**TÉLÉ-SERVICE 93**  
1, av. Weber 30, rue G. Josserand  
**93500 PANTIN**  
**845.66.65**

ATELIER DE REPARATION  
télévision  
radio      électrophones  
magnétophones  
DÉPANNAGES A DOMICILE

**MIROIR - DECOR**  
MAISON DE LA FAIENCE

Votre spécialiste

PORCELAINES DE LIMOGES  
CRISTAUX - SEVRES - ORFEVRERIE  
CUIVRES - ETAINS - LUMINAIRES

76, avenue Jean-Jaurès (Quatre Chemins)  
93 - PANTIN — 845.12.20

**LISTE DE MARIAGES - CADEAUX**

**OUVERT DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE**

**CREDEM**  
DÉMÉNAGEMENTS  
EMBALLAGES  
Garde-Meubles  
TOUTE LA FRANCE  
paris / paris • paris / banlieue  
10 rue V. Hugo - 93500 PANTIN  
**844.28.38 844.29.67**



FOURNITURES  
DENTAIRES

**M. IFKER**

770-90-55  
523-11-41  
24, rue  
des Petites-Ecuries  
75010 PARIS

groupe d'assurances  
mutuelles de France

**CABINET BRIDOUX**

**michel benoit Assureur Conseil**

57 bis, rue Hoche - 93500 PANTIN  
TEL. : 845.20.70 - 845.20.71

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ  
PIERRE DE TAILLE

ENTREPRISE

**SÈLE ET PUECH S.A.**

50, rue Barbès - 92120 Montrouge  
Tél. 657-58-68

Dépôt : 25, rue Boieldieu - Pantin

# SQUARES



## NOUVEAU RÈGLEMENT DES PROMENADES ET SQUARES PUBLICS DE LA VILLE

Les squares de la Ville de Pantin sont ouverts au public aux horaires suivants :

Janvier - Février	: de 9 h à 17 h 30
Mars - Avril	: de 8 h 30 à 18 h
Mai - Juin - Juillet	: de 8 h à 21 h
Août	: de 8 h à 20 h
Septembre	: de 8 h à 19 h
Octobre	: de 8 h 30 à 18 h
Novembre - Décembre	: de 9 h à 17 h

Toutefois, le square de la République est soumis à un horaire particulier en Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février :

Octobre	: de 8 h 30 à 17 h 30
Novembre - Décembre	: de 9 h à 16 h 30
Janvier - Février	: de 9 h à 16 h 30

Des fermetures partielles ou totales peuvent être décidées sans préavis pour les besoins de l'Administration ou en raison des conditions atmosphériques (neige, verglas, dégel, grand vent).

Le jardin d'enfants attenant à l'école maternelle Hélène COCHENNEC sera réservé aux enfants de l'école pendant les horaires scolaires. En dehors de cette période, il sera ouvert aux enfants de moins de 12 ans et aux adultes les accompagnant.

Le jardin d'enfants STALINGRAD sera réservé aux enfants de moins de 12 ans et aux adultes les accompagnant.

L'accès des parcs est réservé aux promeneurs à pied, aux voitures d'enfants et d'infirmités.

En conséquence, à l'exclusion des véhicules chargés de l'entretien, et, sauf autorisation spéciale, les automobiles, cycles, motocycles, vélomoteurs, chevaux, voitures attelées et autres véhicules automoteurs ne sont pas admis dans les squares.

Sont tolérés, les enfants utilisant de petits vélos et tricycles ayant caractère de jouet et accompagnés de leurs parents.

N'est pas admise, sous peine d'expulsion et de poursuite, toute personne en état d'ivresse, en tenue indécente, dans un état de malpropreté flagrant, et, toute personne transportant un objet quelconque susceptible d'incommoder les promeneurs.

Sauf autorisation spéciale délivrée pour un motif dûment constaté, il n'est pas permis :

1 - de former des groupes ou rassemblements de nature à gêner les promeneurs.

2 - de toucher aux plantations, de grimper aux arbres et aux arbustes et de les mutiler, de cueillir des fleurs, feuilles ou graines, d'arracher ou de prendre les plantes.



Pour vos travaux particuliers  
de Maçonnerie, Travaux Publics,  
Location de véhicules,  
Bennes en dépôt, location de  
petit matériels

CONSULTEZ L'ENTREPRISE

**MAX RENAUD**  
au 845.81.17.

## Clinique Chirurgicale LA RÉSIDENCE

Conventionnée par la Sécurité Sociale  
6, rue du 11-Novembre-1918  
93 - PANTIN

Téléphone : 845-13-19 (4 lignes groupées)

Une organisation nouvelle à votre service pour mieux vous satisfaire dans le choix d'une salle de bain,  
douche ou cuisine.



**BUREAUX et MAGASINS**  
42, rue Gutenberg  
LE PRÉ-SAINT-GERVAIS  
Téléphone : 844-01-10

**HALL D'EXPOSITION :**  
29, rue Gutenberg.

## IMPRESSION FAÇONNAGE



**371/95/50+**

36, RUE DES  
BOULETS  
75011  
PARIS

**adp**

Dir. B. Altman

Brochure  
imprimée  
par

# SQUARES

3 - de franchir les barrages et clôtures et d'enfreindre les défenses affichées.

4 - d'allumer des feux ou d'utiliser des réchauds sous quelque prétexte que ce soit.

5 - de faire usage de fronde, de tirer même à blanc avec une arme, quelle que soit sa nature et de tirer ou brûler des pièces d'artifice.

6 - de monter sur les clôtures, arceaux, sièges, bancs, monuments, rochers, balustrades, rampes.

7 - de jouer d'un instrument de musique quelconque, de faire usage d'appareils sonore (transistors, tourne-disques, etc. . .), de chanter en chœur.

8 - de salir les allées, pelouses, massifs ou bosquets en y abandonnant des détritus ou objets de toutes natures.

9 - de dénicher les oiseaux et d'employer les pièges, appâts ou instruments quelconques pour s'en emparer.

10 - de faire ou de monter des tentes même temporairement.

11 - de faire des inscriptions et d'apposer des affiches sur les murs, les grilles de clôture, bancs, socles de statues, édifices, monuments, ainsi que sur les arbres et sur tout ouvrage.

12 - de distribuer ou de faire distribuer des imprimés, réclames ou prospectus, même manuscrits.

A l'exclusion du square de la REPUBLIQUE, il est interdit de marcher ou de s'asseoir sur les gazon.

Les animaux, même tenus en laisse, ne sont pas admis dans les squares. Les chiens, qui seraient trouvés vaguant dans les squares, seront saisis par les gardes et des poursuites seront exercées contre les personnes auxquelles ces animaux appartiennent.

A moins d'autorisation spéciale délivrée par les autorités compétentes, ne sont pas autorisés à l'intérieur ou aux entrées des parcs :

- l'offre gratuite ou louage des serres au public,

- les quêtes pour les œuvres de bienfaisance ou autres,

- l'exercice d'un commerce ou d'une industrie quelconque,

- la publicité sous quelque forme que ce soit. Les bénéficiaires des autorisations susvisées devront satisfaire aux conditions de ces autorisations et obtépler, immédiatement, aux prescriptions qui leur seront adressées par les Agents de l'Administration dans l'intérêt du bon ordre de la circulation.

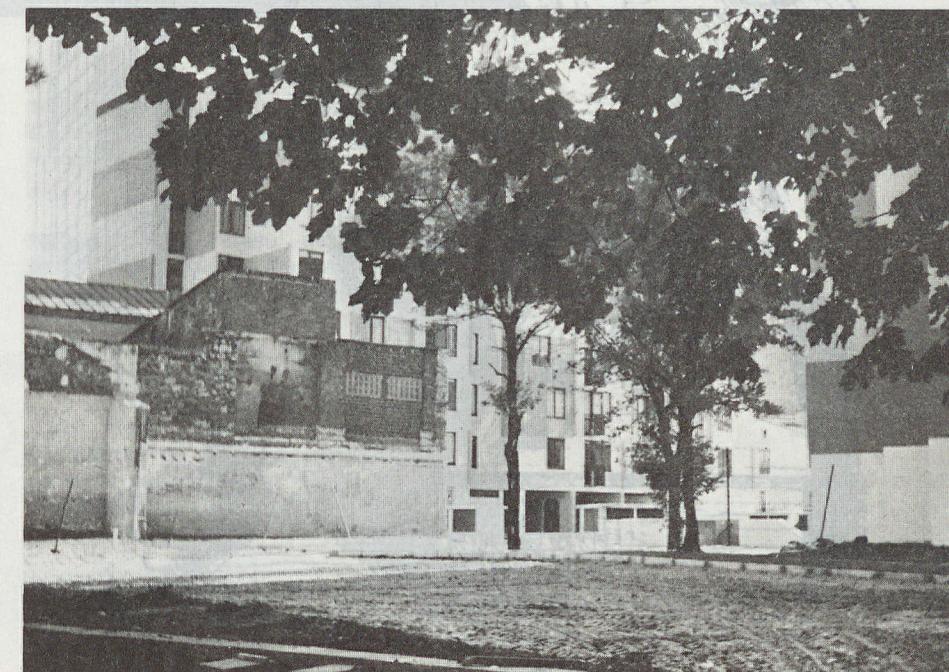
La photographie commerciale ambulante est formellement interdite ; les opérations de photographie et de cinématographie professionnelle devront faire l'objet d'autorisation individuelle délivrée par les autorités municipales.

En cas de fête, représentation, concert ou manifestation sportive donnés par la Ville de Pantin ou par une société autorisée par le Maire, l'accès du square pourra n'être accordé qu'aux personnes munies de cartes d'invitation.

Aucune dérogation ne peut être accordée pour se livrer à des exercices ou à des jeux de nature à causer des accidents aux personnes ou des dégradations dans les promenades, à gêner la circulation ou à provoquer des attroupements pour organiser et prendre part à des jeux d'argent.

Les jeux de balles ou ballons (à la main), patinettes, tricycles et autres jeux analogues, sont tolérés en dehors des heures d'affluence pour les enfants de moins de 12 ans, qui devront se conformer aux instructions données par les Agents de l'Administration.

Les jeux de ballons au pied, le patinage à roulettes, sont limités aux seuls emplacements réservés à cet effet.



# VIE LOCALE

## IMPOTS LOCAUX



### IL FAUT CONTINUER

Dès que les «feuilles jaunes» sont arrivées dans les foyers pantinois, le Conseil Municipal, indigné des augmentations (qui vont jusqu'à 40%, 50% et même 70%), a protesté avec la plus grande fermeté auprès du

Premier Ministre, et lancé une campagne d'information et de pétition. Nous ne nous étendrons donc pas sur ce scandale que constituent les impôts locaux.

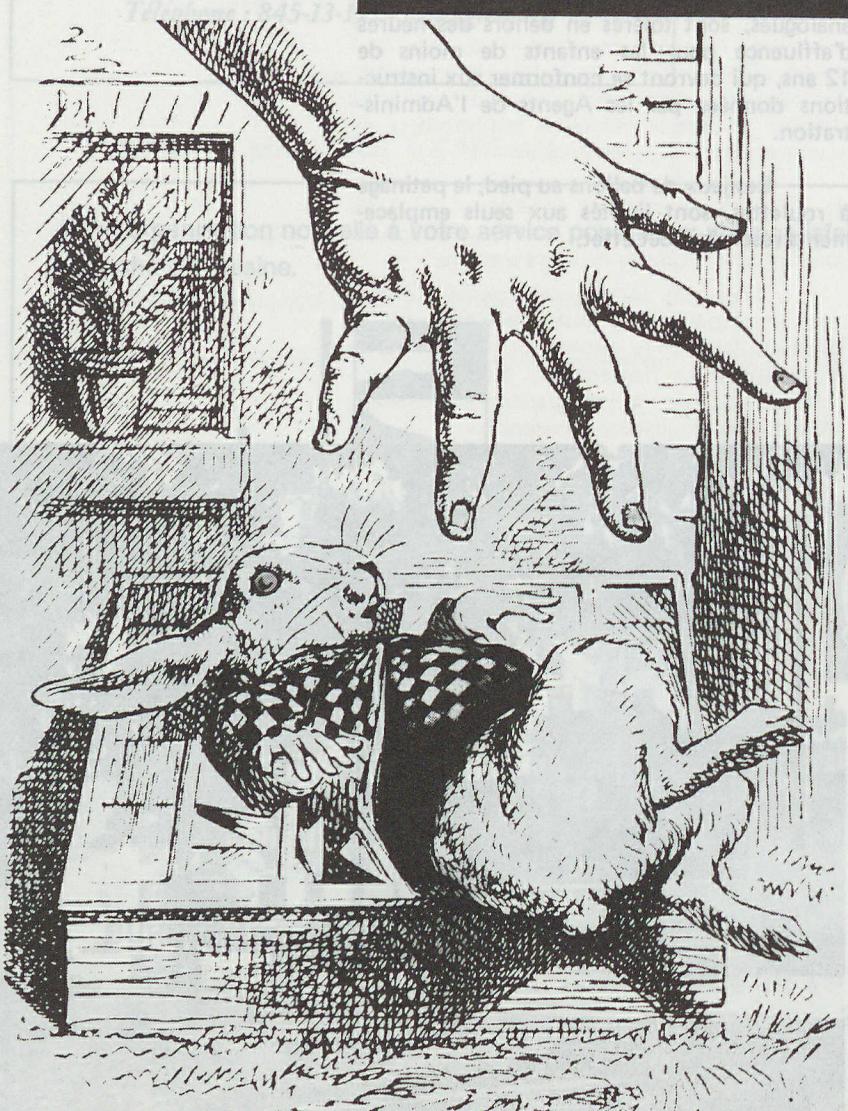
Nous vous invitons une nouvelle fois à faire parvenir à la Mairie vos signatures exigeant :

— le maintien immédiat au niveau de 1977 de l'impôt «local» avec versement d'une subvention compensatrice à la commune ;

— le remboursement intégral de la T.V.A. à la commune ;

— le paiement immédiat des 500 millions d'A.F. que l'Etat doit à la commune.

Déjà plus de 2500 signatures nous sont parvenues. C'est encore insuffisant. Dès que nous aurons atteint les 3000 pétitions, nous vous inviterons à venir les porter avec nous au Premier Ministre. Peut-être daignera-t-il alors donner une réponse aux questions qui lui sont posées ?



### Les vacances sont finies : vivent les vacances !

La fête de l'Enfance a rassemblé, sous un soleil d'été inattendu, mais bienvenu, les enfants qui ont passé leurs vacances dans les centres de Pantin, leurs parents, les animateurs, les élus. De nombreux débats ont eu lieu, qui ont permis de recueillir les critiques, les suggestions, les avis, afin de mieux organiser encore les vacances futures.

Dans différentes salles de la Maison de l'Enfance, chaque centre présentait, résumées dans des photos, des objets, des dessins, ses activités et ses orientations : le droit des parents à savoir comment sont traités leurs enfants en vacances et dans les centres de loisirs est parfaitement reconnu ! Mais une journée de l'enfance qui ne serait que débats et expositions, ce serait trop de gravité : alors, toujours sous le soleil, les enfants ont pris un plaisir fou à chevaucher des poneys, à s'initier au skate-board (ou à montrer leurs performances !), à s'amuser sportivement.

La journée s'est terminée par un spectacle de Françoise MORGAN et François IMBERT, sous un chapiteau spécialement dressé sur la pelouse de la Maison de l'Enfance.

# VIE LOCALE

## TOURNOI DE FOOT EN SIXTE



de celles du football habituel.

Seulement voilà, il faudrait plus de temps, plus de stades, plus de gymnases (à Pantin, les installations sportives sont déjà saturées). Et ce n'est pas sur le gouvernement Giscard qu'il faut compter. Mais sans doute, là comme ailleurs, sur la lutte des usagers. C'est en tout cas le point de vue de l'Office des Sports, qui regroupe les associations sportives et autres de la ville, et de la Municipalité.

## TRAVAUX



### Chantiers prévus sur Pantin.

A partir du 16 Octobre 1978, pose d'une conduite d'eau rue Charles Auray, de la rue de Candale à la rue Courtois.

Il s'agit du remplacement du dernier tronçon de conduite encore ancienne rue Charles Auray, entre l'Église et la rue des Pommiers.

A partir du 30 Octobre 1978, renforcement du réseau de distribution du téléphone rue Sainte Marguerite, rue Berthier et dans le début de la rue Pasteur.

Travaux Communaux prévus pour la fin de l'année.

Reconstruction de la chaussée, de banquettes de stationnement et du trottoir dans la voie longeant la Place de l'Église, raccordant la rue du 11 Novembre 1918 à la rue de la Paix.

Reconstruction des trottoirs avenue de la Division Leclerc côté Sud de la rue Alfred de Musset à la limite de l'ancien Fort d'Aubervilliers.

# VIE LOCALE

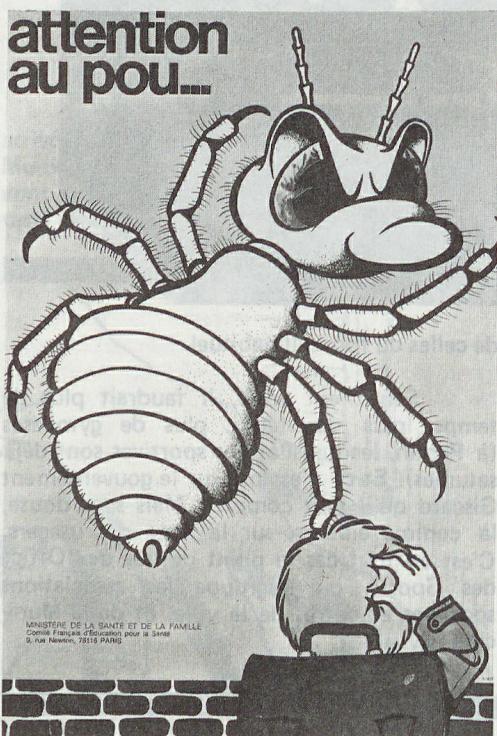
## Les poux

Depuis quelque temps, notre ville, comme tout le territoire national, connaît une prolifération de poux.

Une vaste campagne d'information et de sensibilisation contre ce fléau va être bien-tôt mise en œuvre dans notre ville.

Mais avant, il faut que vous sachiez. Il suffit qu'un seul enfant soit porteur de poux pour contaminer toute une école.

**attention au pou...**



Il importe de lutter. Votre enfant se gratte. Examiner attentivement ses cheveux surtout au-dessus des oreilles et du cou.

Si vous voyez :

- des petits points blancs, juste visibles à l'œil nu, surtout à la racine des cheveux,
- de très petits insectes de la grosseur d'une tête d'épingle,

Votre enfant a des poux.

Différents produits anciens et nouveaux tels que : lentinol - aphtria - marie rose - Ysol 206, sont en vente chez les pharmaciens qui vous indiqueront leur utilisation.

Simultanément au traitement appliqué sur les cheveux, il faudra prévoir un très sérieux nettoyage des vêtements et des coiffures.

Docteur MONTEILLARD-CALAS,  
Responsable du Bureau Municipal  
d'Hygiène.

## Vaccinations



La Municipalité a mis en place des séances de vaccinations gratuites ; celles-ci ont lieu à 14 heures les :

- 1er et 3ème mercredi de chaque mois au Centre Médico-Social Ténine,

- 2ème et 4ème mercredi de chaque mois au Centre Médico-Social Cornet.

Pour tous renseignements complémentaires, le Bureau Municipal d'Hygiène est à votre disposition en Mairie de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ainsi que le samedi matin.

## DEFENSE des CONSOMMATEURS

Une union locale de Défense des Consommateurs vient de se constituer à Pantin, regroupant les communes de : Pantin, Les Lilas, Le Pré St Gervais, Aubervilliers.

Siège Social : Maison Pour Tous  
9, rue Lavoisier - Pantin.

Permanence : les 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 17 h 30 à 19 h 30.

Les Consommateurs pourront s'y présenter pour renseignements, adhésions et étude des cas litigieux.

# VIE LOCALE

## POUR VOTER

# IL FAUT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES !

Si vous n'êtes pas encore inscrit,  
Si vous avez changé de domicile,

N'attendez pas le 31 Décembre :

- Vous éviterez ainsi l'affluence des derniers jours :

Présentez-vous dès maintenant en Mairie, au Rez-de-Chaussée :

- du Lundi au Vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h
- et le Samedi de 8h 30 à 12h 30.

Vous voudrez bien vous munir :

- 1) - d'une pièce d'identité,

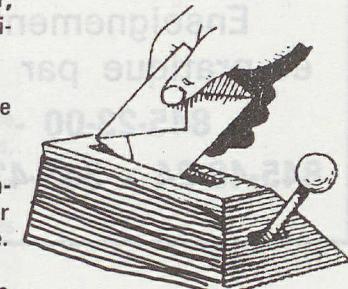
2) - d'une pièce justifiant votre domicile (quittance de loyer, d'électricité, chéquier, certificat d'inscription ou rôle des contributions directes).

Nous vous signalons par ailleurs, que les inscriptions peuvent être déposées :

- par correspondance (en cas d'empêchement majeur) : dans ce cas envoyer les pièces sous pli recommandé en Mairie.

- par une autre personne, munie d'une procuration ainsi libellée :

« Je soussigné, M. ...., né le ..... à ..... donne procuration à M. ...., pour déposer en mon nom une demande d'inscription sur la liste électorale de Pantin. »



CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de la RÉGION PARISIENNE

### COMMUNIQUÉ

Pour pouvoir verser, éventuellement, les prestations en faveur des enfants âgés de plus de 16 ans et de moins de 20 ans, la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne doit connaître leur situation.

Pour tous les enfants remplissant ces conditions d'âge et ayant bénéficié de prestations pour le mois d'août 1978, la Caisse a adressé aux familles, une demande de renseignements appelée : « certificat de Situation ».

Quelle que soit la situation actuelle des enfants, ce certificat —dûment complété— doit obligatoirement être renvoyé par les familles dans un délai maximum d'un mois.

Le non-retour du certificat entraînera la cessation du versement des prestations en faveur de l'enfant à partir du mois d'Octobre, et une régularisation pour la période antérieure.

## F.N.A.C.A.

Le Comité F.N.A.C.A. de Pantin-Pré-St-Gervais vient de reprendre ses activités pour l'année 1978-79.

Nous informons nos adhérents que nous rétablissons les permanences du Dimanche de 10h à 12h, le 1er et le 3ème dimanche de chaque mois, au siège social 18, rue du Congo à Pantin.

Dans le cadre des festivités 1978-79 le Comité organise un grand bal, avec l'orchestre Dany SALMON, le SAMEDI 2 DECEMBRE, de 21h à l'aube.

Les personnes désirant retirer leurs entrées, ou retenir des tables peuvent contacter Monsieur DRAGONI, le Mercredi et Jeudi, Place de la Mairie (« La Tonnelle »), le 1er et 3ème dimanche, à la permanence 18, rue du Congo à Pantin, ou Monsieur AMISANO, à la Mairie.

# GARDIENNAGE REGIONAL PARISIEN

16, rue Denis-Papin  
93500 PANTIN

Entreprise de Sécurité Générale  
pour l'Industrie et le Commerce

Tous dépannages jour et nuit  
80 gardiens logés en ses immeubles

Notre Centre  
de Formation professionnelle continue  
Lutte contre le feu -Protection civile

Enseignement technique  
et pratique par professionnels

845-23-00 - 845-23-01

845-48-24 - 843-43-22 -

## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

82, av. du Général Leclerc - PANTIN  
Tél. 845-00-10

Toutes démarches et formalités  
évitées aux familles

## SA BALLESTRACCI

70, rue V. Hugo - 93500 PANTIN  
Tél : 845-04-12

### INSTALLATIONS - ENTRETIEN

Chauffage central  
Brûleurs à mazout  
à gaz  
Air chaud pulsé

TOUTES importances Devis GRATUIT

## A PANTIN

## LABO-PANTIN

32, rue du Pré-Saint-Gervais - 845-74-48

### ET LE

## STUDIO DES LIMITES

4, avenue Anatole-France - 844-12-62

Sont à votre service pour :

**TOUS TRAVAUX AMATEURS  
NOIR ET COULEUR - DELAI RAPIDE**

REPORTAGES - IDENTITES - COMMUNIONS

MARIAGES VENTE DE MATERIELS

# VIE LOCALE

## VACANCES SCOLAIRES



### Vacances de la Toussaint.

du vendredi 27/10/1978 inclus  
au jeudi 2/11/1978 inclus.

### Vacances de Noël.

du vendredi 22/12/1978 au  
mercredi 3/01/1979 inclus.

### Vacances de Février.

Zone A : du jeudi 8/02/1979 inclus au  
mercredi 14/02/1979 inclus.

Zone B : du jeudi 15/02/1979 inclus au  
mercredi 21/02/1979 inclus.

Zone C : du jeudi 22/02/1979 inclus au  
mercredi 28/02/1979 inclus.

### Vacances de Printemps.

Zones A et B : du samedi 7/04/1979 inclus au  
mercredi 18/04/1979 inclus.

Zone C : du jeudi 12/04/1979 inclus au  
lundi 23/04/1979 inclus.

les classes vaqueront le lundi  
30/04/1979.

les vacances d'été débuteront le  
jeudi 28/06/1979 après la classe.

Zones : la zone A comprend les académies suivantes : Paris, Créteil, Versailles et Antilles-Guyane.

La zone B comprend les académies suivantes : Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers et Strasbourg.

La zone C comprend les académies suivantes : Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse.

## AMELIORATION DES LOGEMENTS

Vous désirez améliorer votre logement  
en y apportant le confort, vous devez faire face  
à de grosses réparations, vous envisagez l'achat  
d'un pavillon ou d'un appartement ancien,  
dont l'état nécessitera des travaux de remise en  
état et de confortisation .... mais vous n'avez  
pas les fonds nécessaires.

### N'hésitez plus :

Le CAL-PACT 93 met à votre service  
son équipe administrative et ses techniciens,  
pour vous conseiller.

Rechercher pour vous les meilleures  
sources de financement :

- Prêts à taux réduits,
- Subventions.

Constituer et présenter vos dossiers  
aux organismes avec lesquels il a passé convention :

- Caisse d'Allocations Familiales,
- Aide Départementale aux Petits Propriétaires Fonciers,
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat,
- Collecteurs du 1% patronal,
- Sociétés de Crédit Immobilier
- Caisse Nationale Vieillesse,
- Caisse de Retraite diverses,
- ect...

Propriétaires-Bailleurs, qui désirez mettre aux normes minimales d'habitabilité les logements que vous louez, ou restaurer vos immeubles, le CAL-PACT 93 agréé par l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), est également à votre service pour la constitution et la présentation de vos dossiers et éventuellement, la recherche de financements supplémentaires.

### CENTRE d'AMELIORATION des LOGEMENTS de la SEINE-ST-DENIS

CAL-PACT 93 (Association Loi de 1901)  
10 Bd P.V.Couturier - 93100 MONTREUIL  
Métro Mairie de Montreuil - Tel. 858.19.86  
et 18.42

Permanences : MARDI et JEUDI de 13h30  
à 17h.

# COURRIER

## UN RIDEAU DANGEREUX

Je me permets de vous rappeler que le petit débit de boissons «Au Cep de Vigne» situé 21, rue Hoche, a été sérieusement endommagé par l'explosion d'une bombe dans la nuit du lundi 26 Décembre 1977.

Depuis cette date, le rideau de fer, déformé par le souffle de l'explosion et poussé vers l'extérieur, est resté dans cet état. Il déborde sur le trottoir d'une cinquantaine de centimètres, constituant ainsi, surtout la nuit, un véritable danger pour les piétons (...) sans compter qu'il peut très bien tomber de lui-même sur le trottoir.

M. Paul E.  
rue Hoche.

## VITRES BOUEUSES

«Aux Courtillières, l'entretien est négligé, les vitres ne sont jamais faites aux entrées, les pelouses, n'en parlons pas... Malgré tout, sur les frais, il y a l'entretien des pelouses !

Cela nous fait 90 frs de frais pendant 4 mois, pour avoir la saleté devant nos fenêtres et les vitres boueuses.»

Un groupe de 12 locataires.

Il s'agit effectivement d'une tour des Courtillières : à la suite d'un incendie en début d'année, les vitres des cages d'escalier ont été cassées par les pompiers. Depuis, l'O.I.R.P. ne les a pas remplacées, c'est pourquoi des locataires ont adressé une lettre-pétition au Maire, afin qu'il soutienne leur action pour obtenir le remplacement des vitres avant l'hiver.

## Stationnement gênant

«Pourriez-vous venir enlever 3 voitures qui gênent l'avenue Anatole France depuis quelque temps :

- Une 4L mauve (plus de deux ans)
- une Ami 6
- Une Opel blanche sans immatriculation.

Merci de votre compréhension !»

Pour l'enlèvement des épaves, il faut vous adresser directement au commissariat de Police : Centre Administratif, rue Victor Hugo.

Toutefois, les services municipaux ont de leur côté demandé l'enlèvement des épaves...

## la poésie au quotidien

«Je m'apprêtais à vous remercier pour le banc qui a été remis en place avenue du Général Leclerc, à la sortie du cimetière : ce banc avait vraiment son utilité.

A mon arrivée au cimetière et à ma sortie, il était occupé. Il ne faut pas être triste, on l'est toujours en sortant du cimetière. Sur ce banc, il y avait deux couples de jeunes qui paraissaient heureux, ils m'ont fait penser à la chanson de Brassens «Les Bancs publics». Je leur ai laissé la place, l'autobus n'a pas été long à arriver.

Voilà l'histoire d'un banc.»

Mme Veuve F.

Un banc, c'est fait pour s'asseoir, c'est aussi fait pour rêver.

## QUE FAIRE LE SOIR A PANTIN ?

Habitant Pantin depuis août 1977, je serais désireuse de connaître toutes les possibilités offertes par la Ville sur :

- 1) - les sports,
- 2) - les cours du soir (langues, couture, en particulier),
- 3) - les possibilités de faire partie de certains services,
- 4) - Musique, solfège.

Il me reste des heures libres le soir et en fin de semaine, qu'il me plairait de remplir avantageusement.

Mme D.M.  
rue Gutenberg.

### 1) - Les sports :

Vous pouvez vous adresser : au Service municipal des Sports : 15 rue Rouget de Lisle. Tel. 843.87.15. au Cercle Municipal des Sports : 2, rue Sadi Carnot. Tel. 844.14.43.

### 2) - Les cours du soir :

Cours de russe : Lundi de 18h 30 à 21h, dans le local municipal du Pavillon 106, avenue Jean Lolive. Inscription sur place.

Cours de couture : Vendredi après-midi de 13h 30 à 16h 30 à la Maison pour Tous Lavoisier : rue Lavoisier. Tel. 844.12.59

ou au Centre Social CAF : 2, rue de Savoie à Bobigny. Tel. 837.43.19.

3) - Vous pouvez participer aux commissions municipales, en vous adressant à l'Élu responsable :

M. BERTHELOT : Action Sociale  
M. KORZEC : Culture-Enfance.

4) - Musique - Solfège : Conservatoire municipal de Musique : 2, rue Sadi Carnot. Tel. 845.78.78.

REGIE NATIONALE DES USINES

RENAULT



PANTIN

13, av. du Gal.  
Leclerc

843-61-60

BOBIGNY

15 à 23, rue  
de Paris

- EXPOSITION DE LA GAMME Financements : leasing, location-crédit, reprise de votre véhicule aux conditions Argus
- VÉHICULES D'OCCASION "GARANTIE OR" 6 MOIS Toutes marques larges possibilités de crédit.

**La mode futures mamans**  
**La mode de 0 à 8 ans**  
**Puériculture Jouets**  
**Meubles Poussettes, landaus**

**aux 4 chemins**

**mamanbébé**  
**96, av. J. Jaures Pantin**  
**tél. 845 18 30**



forclum

Centre d'Affaires Paris-Nord  
Bâtiment Ampère N° 1  
93153 LE BLANC-MESNIL  
Téléphone : 931.42.41

Direction régionale : 2, rue Gabriel-Péri  
93 - SAINT-DENIS, téléphone : 752-21-45

**TOUTES**  
**INSTALLATIONS**  
**ÉLECTRIQUES**  
**CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**  
**DOMESTIQUE ET INDUSTRIEL.**

Installation et entretien d'éclairage public

Equipement usines et centrales

Tableaux

Réseaux de distribution

Lignes et postes toutes tensions

Eclairage bâtiments

## DÉPANNAGES

Télévision • Radio • Auto-Radio • Musique •  
Enregistrement • HI-FI •

844.47.18

**HIFATEL**  
4, rue Jacquot  
93500 PANTIN

# CENTRAL SUPERMARCHÉ



# UNA

## codec

**108-110, avenue Jean-Lolive - 93 Pantin**

Métro : ÉGLISE DE PANTIN

845 85 37

un vrai Supermarché

“ **DISCOUNT** ”

ouvert du lundi au samedi

**SEINE-SAINT-DENIS TÉLÉVISION**

**845.07.28 — 840.04.13**

81, Av. Édouard Vaillant - 93500 PANTIN

**TÉLÉVISEURS NEUFS**

GARANTIE TOTALE PAR CONTRAT

Pièces - Main-d'œuvre - Déplacement

**COULEURS  
NOIR et BLANC**



**4 ans**

PATHÉ MARCONI — RADIOLA  
DUCRETET-THOMSON — PHILIPS  
CONTINENTAL-EDISON — OCEANIC  
THOMSON

*Reprise importante de votre ancien appareil*

**DÉPANNAGE TÉLÉVISION**

TOUTES MARQUES

DÉPANNAGE RAPIDE  
PAR VOITURE RADIO

**LE SOIR MÊME**

SPÉIALISTE COULEUR  
NOIR et BLANC

avec possibilité

de garantie totale de 6 mois par contrat

**déplacement 10 Francs**

Tous travaux d'antenne, dépannage électrophones, magnétophones, transistors, chaînes HI.FI